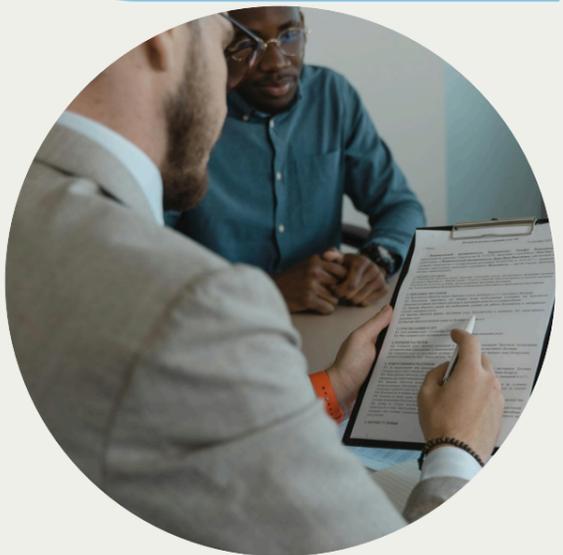
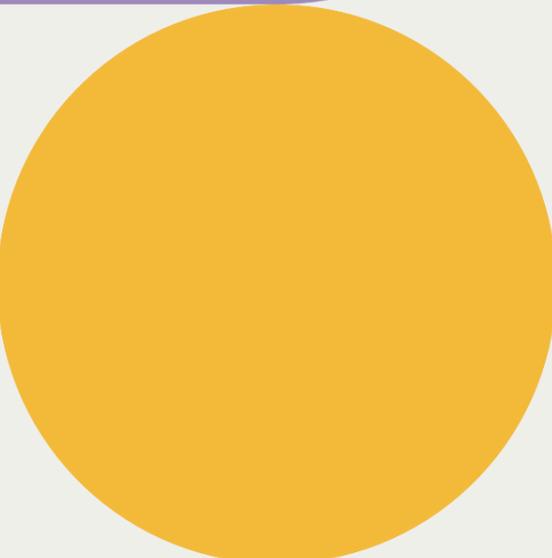


# PRESTATION



## Préparation et Accompagnement à la Certification RNCP/RSCH Phase 2



PLAQUETTE OCTOBRE 2025

## Notre accompagnement se déroule en deux phases distinctes :

- **Phase 1** : Une préparation approfondie visant à structurer et formaliser votre projet de certification
- **Phase 2** : La réalisation qui inclut la soumission et le suivi du dossier auprès de France Compétences.

Ces deux phases peuvent être souscrites séparément, offrant ainsi flexibilité, étalement de la charge de travail et des dépenses. d'ingénierie de **certification en vue d'un enregistrement au RNCP.**

## Présentation

Cet accompagnement s'adresse aux organismes de formation souhaitant finaliser leur demande de certification RNCP ou Répertoire Spécifique avec succès.

Cette phase de réalisation, intervenant après un délai nécessaire à la collecte des informations (notamment sur les promotions de titulaires), se concentre sur la soumission et le suivi de votre dossier. Elle est conçue pour assurer une présentation optimale qui répondra à toutes les exigences administratives et réglementaires de France Compétences, permettant de naviguer efficacement dans un cadre réglementaire renforcé et de prévenir les risques de refus pour non-conformité ou fausse déclaration.

Veillez noter que cet accompagnement est proposé si la Phase 1 a été réalisée avec InSyst. Si ce n'est pas le cas, un audit préalable de votre projet sera obligatoire avant tout engagement.

## Prestation

### **1 - Construction de l'opportunité de la certification :**

Nous effectuons une analyse approfondie pour évaluer la pertinence de votre projet de certification sur le marché, en identifiant les besoins et les opportunités spécifiques.

Cette étape est essentielle pour justifier la valeur ajoutée de votre certification auprès des instances de régulation.

Nous vous aidons à construire un argumentaire solide, basé sur des éléments probants concernant l'adéquation de votre certification aux emplois et son impact concret sur les parcours professionnels des titulaires.

## **2 - Identification des indicateurs propres aux certifications :**

Nous déterminons les indicateurs clés et les critères spécifiques qui démontrent l'impact et la valeur de votre certification pour les apprenants et les employeurs. Cette identification permet de renforcer votre dossier en mettant en avant les bénéfices concrets de votre certification, incluant les preuves de la réalité et de l'adéquation des moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre. Nous vous accompagnons également dans la formalisation des preuves de l'intégration effective des compétences liées aux transitions écologique et numérique, à la santé et sécurité au travail, et à la prise en compte des situations de handicap dans la formation et l'évaluation.

### 3 - Procédure d'enregistrement sur France Compétences :

Nous vous guidons à travers le processus de montage de votre dossier et vous aidons à compléter les formulaires requis par France Compétences via la téléprocédure dédiée. Cette assistance garantit que votre dossier est complet, précis, et rigoureusement conforme aux attentes réglementaires, en évitant toute fausse déclaration, information trompeuse, ou reproduction non conforme de référentiels existants, susceptible d'entraîner un refus d'enregistrement immédiat.

## 4 - Dépôt du dossier :

Nous nous chargeons de la soumission formelle de votre dossier et assurons un suivi proactif auprès de France Compétences. Nous restons à vos côtés jusqu'à la décision finale, en répondant à toutes les demandes complémentaires et en apportant des ajustements si nécessaire\*. Notre expertise vous assure une gestion efficace des éventuelles requêtes de France Compétences.

*\*En cas de besoin de redépôt suite à un refus, si le rendez-vous avec l'instructeur révèle un manquement de notre consultant, l'accompagnement au redépôt sera pris en charge sans supplément. Cependant, si le motif du rejet provient d'un élément pour lequel notre consultant avait alerté le client et que ses remarques n'ont pas été suivies, un devis spécifique sera soumis pour le nouvel accompagnement.*

## 5 - Suivi Post-Dépôt :

En cas de demande de compléments d'information, de modifications ou d'une mise en demeure de la part de France Compétences, notre consultant vous assiste pour analyser les retours et apporter les réponses nécessaires de manière argumentée. Si le dossier est rejeté ou si un projet de suppression est notifié pour des motifs remédiables, nous vous aidons à en comprendre les raisons (y compris celles liées à la fausse déclaration, à la reproduction, ou aux manquements graves), à corriger les points en question, et à préparer une nouvelle soumission ou la défense de votre dossier.

## Tarifs

### Accompagnement complet :

- RNCP PHASE 2 = 4590 € HT
- RSCH PHASE 2 = 2200 € HT

### Accompagnement partiel :

- RNCP PHASE 2 = 2490 € HT
- RSCH PHASE 2 = 1490 € HT

## **Vous souhaitez en savoir plus ?**

N'hésitez pas à nous contacter :



**09 74 19 00 20**



**contact@insyst.fr**



**www.insyst.fr**

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référente handicap au 09 74 19 00 20 – referents@insyst.fr